Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018 Page 1 sur 9

Sulfate cuivrique, anhydre

SECTION 1: Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Sulfate cuivrique, anhydre

Code produit: S25285

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non

déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant : Fournisseur :

AquaPhoenix Scientific Fisher Science Education 860 Gitts Run Road 6771 Silver Crest Road

Hanover Nazareth
PA 17331 PA 18064
(717) 632-1291 800 955-1177

Ligne d'urgence : États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence: 800-255-3924

SECTION 2: Identification de danger

Classification SGH:

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4 Irritation de la peau, catégorie 2 Irritation des yeux, catégorie 2A Toxicité aiguë pour la vie aquatique, catégorie 1 Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :





Mentions d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H302+H312 Harmful if swallowed or in contact with skin.

H302+H332 Harmful if swallowed or if inhaled.

H302+H312+H332 Harmful if swallowed, in contact with skin or if inhaled.

H315 Provoque une irritation de la peau.

H315+H320 Causes skin and eye irritation.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018 Page 2 sur 9

Sulfate cuivrique, anhydre

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

H400 Très toxique pour la vie aquatique.

H410 Très toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Déclarations de mise en garde :

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

P273 Éviter de libérer dans l'environnement.

P301 EN CAS D'INGESTION:

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche

P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

P313 Get medical advice/attention

P321 Specific treatment (see ... on this label).

P332 En cas d'irritation de la peau :

P352 Wash with plenty of soap and water.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser

P364 Laver les vêtements avant réutilisation

P302+P352 IF ON SKIN: Wash with plenty of soap and water.

P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P305 EN CAS DE CONTACT OCULAIRE:

P337 Si l'irritation des yeux persiste :

P338 Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer

P351 Rinse cautiously with water for several minutes

P305+P351+P338 IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu

P501 Éliminer les contenus et récipients...

Dangers non classés par ailleurs :Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7758-98-7	Cupric Sulfate, Anhydrous	100

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation:

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018 Page 3 sur 9

Sulfate cuivrique, anhydre

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable Maintenir les voies ariennes non obstruées

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Laver la zone avec au savon et à l'eau

Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage

Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique:

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de luttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection Voir Section 8

Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018 Page 4 sur 9

Sulfate cuivrique, anhydre

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
United States (OSHA)	Cupric Sulfate, Anhydrous	7758-98-7	OSHA 8 Hour TWA PEL: 1 mg/m³, as Cu (dusts and mists)
	Cupric Sulfate, Anhydrous	7758-98-7	OSHA 8 Hour TWA PEL: 0.1 mg/m³, as Cu (fume)
	Cupric Sulfate, Anhydrous	7758-98-7	NIOSH 10 Hr Recommended exposure limit (REL): 1 mg/m³, as Cu
ACGIH	Cupric Sulfate, Anhydrous	7758-98-7	ACGIH TLV 0.1 mg/m³, as Cu,(fume)
	Cupric Sulfate, Anhydrous	7758-98-7	ACGIH TLV 1 mg/m³, as Cu, (dusts and mists)

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018 Page 5 sur 9

Sulfate cuivrique, anhydre

immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Protection respiratoire:

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Gray powder.
Odeur:	Inodore.
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH:	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	200 °C
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	Non déterminé ou non disponible
Solubilités :	Soluble dans l'eau :
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

Propriétés supplémentaires	Hygroscopique.
Densité relative	3,6

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018 Page 6 sur 9

Sulfate cuivrique, anhydre

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter:

High temperatures, dust generation, exposure to moist air or water. Store away from oxidizing agents, strong acids or bases. Incompatible Materials.

Matériaux incompatibles :

Aqueous solution of copper (2+) sulfate is an acid. Strong acids. Strong bases. Incompatible with strong bases, hydroxylamine, magnesium.

Produits de décomposition dangereux :

Oxides of sulfur. Copper fumes. Carbon oxides (CO, CO2).

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation: Nocif en cas d'ingestion

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Provoque une irritation cutanée

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Dommages/irritations oculaires sévères

Evaluation : Provoque une grave irritation des yeux **Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT): Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018 Page 7 sur 9

Sulfate cuivrique, anhydre

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée

disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Très toxique pour les organismes aquatiques **Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Cupric Sulfate, Anhydrous	LC50 (4 days): 2.8 - 9,150 μg/L
	LC50 (48 h): 7 - 200 μg/L

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Cupric Sulfate, Anhydrous	NOEC (11 months): 14.5 - 33 μg/L
	NOEC (8 months): 8.3 - 13.8 μg/L

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018 Page 8 sur 9

Sulfate cuivrique, anhydre

Nom	Résultat
	Le cuivre est accumulé par les plantes et les animaux, mais ne semble pas être soumis à une bioamplification des plantes aux animaux. Ce manque de bio- magnification semble usuel pour les métaux lourds. Dans l'air, les aérosols cuivrés ont (en général) un temps de passage de 2 à 10 jours dans une atmosphère non polluée et de $0,1$ 1 à > 4 jours dans des régions urbaines polluées.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Cupric Sulfate, Anhydrous	Cette substance soluble est susceptible d'être mobile dans le sol.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	3288	
Nom d'expédition approprié UN	Solide toxique, Inorganique, N.S.A. (Cupric Sulfate)	
Classe(s) de danger UN pour le transport	6,1	Aucun(e)
Groupe d'emballage	III	
Risques environnementaux	Aucun(e)	
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)	
Quantités faisant l'objet d'une exception	30 g/30 ml	
Quantité limitée	5KG	

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018 Page 9 sur 9

Sulfate cuivrique, anhydre

(IATA-DGR)

N° UN	3288	
Nom d'expédition approprié UN	Solide toxique, Inorganique, N.S.A. (Cupric Sulfate)	
Classe(s) de danger UN pour le transport	6,1	Aucun(e)
Groupe d'emballage	III	
Risques environnementaux	Aucun(e)	
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)	
Code ERG	151	
Quantités faisant l'objet d'une exception	30 g/30 ml	
Passager et cargo	100KG	
Cargo aérien uniquement	200KG	
Quantité limitée	5KG	

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

7758-98-7	Cupric Sulfate, Anhydrous	répertori
		é

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16: Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-1 **HMIS**: 2-0-1

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit